



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM OULLINS, 121 GRANDE RUE OULLINS 69600 OULLINS PIERRE BENITE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Madame Marie-Laure BONNET, représentant de la société COHELIE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe CHEZ MARIE LAURE BONNET 384 RUE DES GUERITOUX 07290 ARDOIX, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
BONNET Marie-Laure	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 01 septembre 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

La banque
(Cachet et signature)

Crédit Mutuel
121 Grande Rue
69600 OULLINS
☎ 04 37 70 39 19 (appel local non surtaxé)
FAX 04 72 66 86 71
07316@creditmutuel.fr